



CONSEIL MUNICIPAL du 11 Décembre 2023 LISTE DES DELIBERATIONS

1°) – APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 23 OCTOBRE 2023

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Procès-Verbal de la réunion du 23 Octobre 2023.

2°) – LIEU PARTAGE / ESPACE CULTUREL

- Le Conseil Municipal valide le choix du cabinet de Monsieur Eric FRAIRE pour la maîtrise d'œuvre du lieu partagé / espace culturel.

VOTE Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 2

- Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou l'un des adjoints déposer l'ensemble des demandes de subventions pour le lieu partagé / espace culturel.

3°) – EGLISE : ASSURANCE DOMMAGES, OUVRAGE

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la cotisation actualisée de l'assurance dommages ouvrage pour la restauration des extérieurs de l'église.

4°) – CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE-MARITIME

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne mandat au Centre de Gestion de la Charente-Maritime pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.

5°) – DECISIONS BUDGETAIRES

- Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité, la décision budgétaire modificative afin de pouvoir exécuter les dernières écritures comptables de l'année 2023.
- Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité, le remboursement à une agente d'achat de livres effectué sur ses deniers personnels.

6°) – M57 : DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Le Conseil Municipal, abroge à l'unanimité la délibération du 27 février 2023.